

Presse Nationale

> Politique



Après le décès de Hamed Bakayoko : le Chef de l'État a eu un entretien avec le ministre des Affaires étrangères du Nigeria

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a échangé, ce vendredi 26 mars 2021, avec le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale du Nigeria, M. Geoffrey Onyeama, porteur d'un message du Président Muhammadu Buhari. Le ministre Geoffrey Onyeama est venu présenter les condoléances du Président de la République fédérale du Nigeria à son ami et frère, le Président Alassane Ouattara, et au peuple ivoirien suite au décès du Premier Ministre Hamed Bakayoko.



Nomination : Patrick Achi, un technocrate à la tête de la Primature

Le vendredi 26 mars 2021, le Président de la République a pris un décret portant nomination de Patrick Achi en qualité de Premier Ministre, Chef du gouvernement. Ainsi, il remplace Hamed Bakayoko, décédé le 10 mars dernier en Allemagne des suites d'un cancer fulgurant, et inhumé le 19 mars à Séguéla. Né le 17 novembre 1955 à Paris en France, d'un père ivoirien et d'une mère bretonne, Patrick Achi est un homme d'État ivoirien. Il est titulaire d'une maîtrise de physique obtenue en 1979 à l'université de Cocody en Côte d'Ivoire, d'un diplôme d'ingénieur de l'École supérieure d'électricité et d'un master en management de l'université de Stanford. Au plan professionnel, il se révèle comme un technocrate de premier rang.



Assemblée nationale : Amadou Soumahoro est rentré hier

Le président de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro, a foulé le sol ivoirien dans l'après-midi d'hier. Il est rentré de Turquie après « un contrôle de routine programmé depuis le jeudi 11 mars 2021 », comme l'avait expliqué aux médias certains de ses proches. Ceux-ci avaient expliqué qu'il s'agissait pour lui « d'honorer des rendez-vous médicaux ». L'on a donc vu, hier, sur les réseaux sociaux une image de lui à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny. L'information a été confirmée par une personne ressource.



Après plusieurs mois d'absence : Jeannot Ahoussou-Kouadio de retour en Côte d'Ivoire

Après 9 longs mois d'absence de la Côte d'Ivoire, le président du Sénat ivoirien est rentré, le samedi 27 mars 2021. On se souvient que le premier responsable de la seconde Chambre du Parlement ivoirien avait dû quitter la Côte d'Ivoire, le 2 juillet 2020, pour se rendre en Allemagne où il était arrivé le lendemain 3 juillet, après qu'il a transité par Paris, en France, selon le communiqué fait à Yamoussoukro, en date du 11 juillet 2020, par le directeur de cabinet du président du Sénat, Simplicie Yao Konan. Non sans relever que ce voyage devrait permettre au président du Sénat de réaliser son habituel bilan général de santé. Jeannot Ahoussou-Kouadio revient reprendre sa place dans la gestion des affaires de l'État.

> Société

Célébration de la fête des rameaux : les chrétiens exhortés au courage et à l'obéissance à Dieu



Les fidèles du monde entier sont rentrés, hier, dimanche 28 mars 2021, dans la semaine sainte à travers la commémoration du dimanche des Rameaux. En effet, le dimanche des Rameaux et la passion de Jésus Christ symbolisent l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. « En ce jour de Rameaux ou nous chantons Hosanna, nous devons placer toute notre foi en Jésus-Christ. Parce que c'est lui qui est capable de nous délivrer de nos maladies. De nous délivrer de nos échecs, de nos infirmités. Comptons tous sur Jésus-Christ. Que ce soit à lui que nous nous remettons entièrement, corps, âme et esprit », a dit le révérend pasteur Otéro Makré Adrien, pasteur principal du circuit de Treichville. Et d'exhorter ses fidèles au courage et à l'obéissance à Dieu.



Covid-19 : 319 nouveaux cas et 129 guéris annoncés, hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce dimanche 28 mars 2021, 319 nouveaux cas de Covid-19 sur 4 048 échantillons prélevés soit 7,9 % de cas positifs, 129 guéris et 5 décès. A la date du 28 mars 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 43 180 cas confirmés dont 38 719 personnes guéries, 237 décès et 4 224 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 510 008. Le 27 mars, 993 personnes ont été vaccinées avec un total de 34 388 personnes vaccinées contre la Covid-19 du 1er au 27 mars.

> Sport



Organisation de la Can 2023 : le Comité local d'organisation sur la bonne trajectoire

Le Comité local d'organisation de la 34e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football prévue en Côte d'Ivoire (Cocan 2023) est sur la bonne voie. A 809 jours du coup d'envoi du plus grand rendez-vous sportif africain, Lambert Feh-Kessé, président dudit comité, et ses équipes ont dégagé, à l'issue de la 4e revue des commissions techniques (du 22 au 26 mars) des perspectives plutôt heureuses. « Tout avance dans la bonne direction ; rien ne sera occulté pour atteindre cet objectif », a indiqué le président Feh-Kessé, qui a réaffirmé la volonté de la Côte d'Ivoire d'offrir à l'Afrique et au monde une Can mémorable et un séjour merveilleux.

A l'International

> Economie



La Côte d'Ivoire devient le quatrième producteur mondial de caoutchouc naturel, premier africain

Avec un million de tonnes produites par les hévéaculteurs ivoiriens, le pays assure 80 % de la production africaine et devient le quatrième producteur mondial. Un succès obtenu en une décennie à peine, et qui permet à la Côte d'Ivoire d'espérer renforcer sa filière de transformation du caoutchouc. En dix ans, la Côte d'Ivoire est passée de 170 000 à un million de tonnes de caoutchouc par an.

> Société



Le procès du bombardement de Bouaké en Côte d'Ivoire s'ouvre aux assises de Paris

Le 6 novembre 2004, deux avions ivoiriens bombardent un camp français de la force Licorne à Bouaké, en Côte d'Ivoire : neuf soldats français et un civil américain sont tués, 38 personnes blessées. En représailles, l'armée française détruit l'aviation ivoirienne. S'ensuivent de fortes tensions entre Paris et Abidjan. Plus de 16 ans après, le procès des pilotes poursuivis pour assassinats, tentatives d'assassinat et destruction de biens s'ouvre ce lundi devant la cour d'assises de Paris, sans les accusés.

Vu sur le Net

> Société



Covid 19 : l'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 30 juin et la vaccination élargie aux personnes de 18 ans et plus (CNS)

Le Président de la République, Alassane Ouattara a présidé ce vendredi 26 mars une réunion du Conseil national de Sécurité (CNS) au palais de la présidence à Abidjan. Cette réunion a permis d'analyser la situation sécuritaire des mois de février et mars 2021, et de faire un point de situation sur l'évolution de la pandémie de coronavirus dans notre pays ainsi que sur le déroulement de la vaccination contre la Covid-19. Afin de juguler la crise sanitaire, liée à la pandémie de la maladie à coronavirus en Côte d'Ivoire, le CNS a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 30 juin 2021; élargir la vaccination aux personnes de 18 ans et plus; procéder à la décentralisation de la campagne de vaccination; poursuivre et intensifier la

sensibilisation en vue du strict respect des mesures barrières.

ACTURUTES

L'UEMOA harmonise les coûts des tests Covid-19 pour les voyageurs

Les Etats de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) s'engagent à lever les barrières qui freinent la libre circulation des personnes en cette période sensible de prévalence de la Covid-19. La voie trouvée est d'harmoniser les coûts des tests de dépistage du Covid-19 pour les voyageurs à l'intérieur de la zone communautaire. La grille tarifaire a été validée jeudi lors de la 22e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat avec le principe de la reconnaissance mutuelle des résultats des tests réalisés par les structures nationales habilitées. Ainsi pour les voyageurs utilisant le transport aérien, le test est fixé à 25 000 FCFA. C'est la moitié du montant exigé à ce jour en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Pour les voyageurs par voies terrestres, le montant est de 5 000 FCFA par individu.



Selon l'OMS, la Trypanosomiase est éradiquée en Côte d'Ivoire

C'est officiel, la Trypanosomiase humaine africaine (THA) appelée également maladie du sommeil a été éradiquée en Côte d'Ivoire. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Aouélé, a réceptionné, lors d'une cérémonie une lettre du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom, validant l'élimination de la maladie en Côte d'Ivoire. A cet effet, Dr Aka Aouélé a salué cette décision de l'OMS et de son implication dans l'amélioration du système de santé en Côte d'Ivoire. Cette décision de l'OMS est le fruit d'un examen qui a consisté en une analyse minutieuse et en des enquêtes prospectives qui se sont s'est achevé en décembre 2020.

> Sport



CAN 2022 : la Côte d'Ivoire décroche sa qualification à Niamey

Dans le cadre de la cinquième journée des phases de poules du groupe K, les Eléphants de Côte d'Ivoire ont battu cet après midi du 26 mars 2021, les Mena du Niger sur le score de 3-0 au stade général Seyni Kountché de Niamey. Dans ce match largement dominé par nos pachydermes, les 3 buts ont été inscrits par Serge Aurier, Max Alain Gradel et Wilfried Kanon. Grâce à cette victoire, les Eléphants obtiennent leur qualification pour les phases finales de la CAN 2022 au Cameroun. Le prochain et dernier match contre l'Éthiopie le 30 mars 2021 sera donc abordé plus aisément.

Agence de Presse

> Société



Le ministère de l'Hydraulique met en place une brigade pour traquer les fraudeurs d'eau

Le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, a mis en mission 180 enquêteurs recrutés et bien formés pendant plusieurs mois au Centre des métiers de l'Eau (CME), en vue de traquer les fraudeurs d'eau sur toute l'étendue du territoire national, vendredi 26 mars 2021 à Abidjan. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante C, réduction des eaux non facturées du projet d'Amélioration des performances techniques et financières du secteur de l'eau potable (APTF).



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.offidel



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.